

Professeurs documentalistes  
Bassin Documentation  
Ardèche méridionale

aux IA-IPR EVS

le 14 décembre 2021

Messieurs,

Depuis plusieurs années, nous avons observé que des collègues TZR de la Drôme effectuaient des remplacements en Ardèche méridionale. La question du poste de professeur documentaliste TZR, existant ou non sur notre bassin, a été posée lors de la journée de rentrée où nous vous avons rencontrés. La réponse nous a semblé évasive et ne nous a pas permis de savoir si le poste était réellement attribué.

Nous supposons donc que personne n'occupe ce poste ou qu'il a été supprimé. Pourriez-vous nous préciser exactement les informations concernant ce poste. Auparavant, deux postes TZR existaient sur cette zone.

Aujourd'hui, l'absence d'enseignant documentaliste TZR sur le bassin nuit à la continuité pédagogique et au bon fonctionnement des CDI lorsque la personne titulaire est en absence prolongée. En effet cette année et les années précédentes, nombre de collègues n'ont pas été remplacés ou alors par des personnels contractuels ou faisant fonction, peu ou pas formés notamment sur la gestion documentaire, la pédagogie et l'accueil d'élèves en autonomie.

Par ce courrier, nous souhaitons donc affirmer la spécificité de notre métier, à la fois enseignant et documentaliste, et la nécessité de préserver cette spécificité, acquise par un CAPES de documentation, pour accompagner au mieux élèves, équipe pédagogique et administrative dans de nombreux domaines (lecture, EMI, ouverture culturelle, politique documentaire, communication, PIX, référent culture ...). Cette reconnaissance passe tout autant par une reconnaissance financière.

Enfin, nous nous permettons d'aborder la situation des animations de bassin. Cette mission étant peu rémunérée, peu de personnels sont enclin à candidater pour cette fonction qui est pourtant une nécessité pour créer du lien entre les établissements scolaires éloignés géographiquement.

Que dire de la prime informatique qui n'est pas attribuée aux professeurs-documentalistes au prétexte erroné que nous ne sommes pas devant des élèves alors que nous participons activement à l'EMI, et travaillons plus que jamais avec l'outil informatique.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Les enseignant.es documentalistes du bassin Ardèche méridionale.